



ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES
REDEVANCES DE PILOTAGE

Effectif le 1ier avril 2020 - Mise à jour 6 juillet 2020
 Hausse de 2%

# Article		BASE	UNITÉS DE PILOTAGE	FACTEUR TEMPS	Minimum	Maximum	
1	Voyage	circonscription 1	\$ 46.80	\$ 23.03	\$ 2 394.65		
			circonscription 2	\$ 28.20	\$ 16.24	\$ 1 885.91	
2	Déplacement	circonscription 1	\$ 538.70	\$ 17.75	\$ 2 394.65		
			circonscription 1-1	\$ 495.69	\$ 16.32	\$ 2 203.48	
			circonscription 2	\$ 513.05	\$ 16.89	\$ 2 280.62	
3	Mouillage au cours d'un voyage ou d'un déplacement	circonscription 1	\$ 416.56	\$ 4.48			
			circonscription 1-1	\$ 383.29	\$ 4.13		
			circonscription 2	\$ 396.73	\$ 4.28		
4	Accostage d'un navire à un quai ou à une jetée à la fin d'un voyage	circonscription 1	\$ 318.84	\$ 3.29		\$ 619.92	
			circonscription 2	\$ 303.64	\$ 3.13		\$ 590.41
5	Accostage ou appareillage d'un navire effectué par un pilote désigné par la Corporation à la demande du capitaine, du propriétaire ou de l'agent du navire	circonscription 1	\$ 513.05	\$ 11.60	\$ 1 885.91		
			circonscription 2	\$ 513.05	\$ 11.60	\$ 1 885.91	
6	Prolongation du séjour d'un pilote à une station d'embarquement de pilotes ou à bord d'un navire * Certaines exceptions s'appliquent se référer au règlement sur les tarifs de pilotage des Laurentides à l'article 9	circonscription 1	Première demi-heure		S/O		
			Pour la première heure, y compris la première demi-heure et chaque heure suivante		\$ 124.26	\$ 248.52	
		circonscription 1-1	Première demi-heure		S/O		
			Pour la première heure, y compris la première demi-heure et chaque heure suivante		\$ 114.33	\$ 228.66	
		circonscription 2	Première demi-heure		S/O		
			Pour la première heure, y compris la première demi-heure et chaque heure suivante		\$ 118.32	\$ 236.64	
7	Compensation d'un compas effectuée par un pilote	circonscription 1	\$ 538.70	\$ 17.75			
			circonscription 1-1	\$ 495.69	\$ 16.32		
			circonscription 2	\$ 513.05	\$ 16.89		
8	Annulation d'une demande de services de pilotage si le pilote se présente pour effectuer ses fonctions de pilotage	circonscription 1	Base		\$ 688.30		
			Première heure		S/O		
			Pour la deuxième heure y compris la première heure et chaque heure suivante		\$ 248.52	\$ 124.26	
		circonscription 1-1	Base		\$ 614.95		
			Première heure		S/O		
			Pour la deuxième heure y compris la première heure et chaque heure suivante		\$ 228.66	\$ 114.33	
		circonscription 2	Base		\$ 636.46		
			Première heure		S/O		
			Pour la deuxième heure y compris la première heure et chaque heure suivante		\$ 236.64	\$ 118.32	
9	Transport d'un pilote à bord d'un navire au-delà de la circonscription pour laquelle il est breveté	circonscription 1	Chaque heure		\$ 124.26		
			circonscription 1-1	Chaque heure		\$ 114.33	
			circonscription 2	Chaque heure		\$ 118.32	
10	Demande Spéciale *Sauf si un pilote doit être relevé à la suite d'un accident	circonscription 1			\$ 2 780.78		
			circonscription 1-1			\$ 2 558.77	
			circonscription 2			\$ 2 648.36	
	Frais de déplacement, applicable à Contrecoeur, Bécancour, Cacouna, Tadoussac et Pointe au Pic. *Se référer à l'article 5 dans le Règlement sur les tarifs de pilotage des Laurentides	circonscription 1	Chaque affectation		\$ 261.73		
			circonscription 1-1	Chaque affectation		\$ 261.73	
			circonscription 2	Chaque affectation		\$ 261.73	
	Frais administratif Transport Canada de la Loi sur le pilotage	circonscription 1	Chaque affectation		\$ 39.64		
			circonscription 1-1	Chaque affectation		\$ 39.64	
			circonscription 2	Chaque affectation		\$ 39.64	